

## MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 février 2020 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.**

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h)  
MM Gervais Ouellette, conseiller (19h)  
Pierre Lessard, conseiller (19h)  
MME Marjolaine Vaudreuil, conseillère (19h)  
Céline P. Langlois, conseillère (19h)  
M. Pierre-André Arès, conseiller (19h)

Les membres présents forment le quorum.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

**Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.**

**Réflexion : « Ceux qui ne font que de «très petites erreurs» ne font généralement que de «très petites choses».»**

**2020-02-039**

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Lessard, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JANVIER 2020

Rien à signaler.

**2020-02-040**

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JANVIER 2020

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre Lessard, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 janvier 2020 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2020-02-041**

### ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Air Liquide	Crédit retour cylindre	-379.42 \$
Alarme Bois-Francis	Réparation système intrusion CPE	211.47 \$
CRSBP	Volumes bibliothèque perdus	70.87 \$
Charest International	Réparation camion #6	4 593.50 \$
Centre du Camion Gauthier	Réparation camion #1	315.67 \$
Climcô	Réparation moteur de volet CPE et réparation aérotherme réservoir	797.82 \$
Comité de pêche	Déneigement chemin hivernal sur le lac	400.00 \$
Construction Sébastien Lemay	Déneigement secteur Trois-Lacs versement #3	5 748.75 \$

Les Équipements JDR	Réparation camion #2	76.09 \$
Hydraulique Vigneault	Réparation excavatrice et sableuse à trottoir	201.73 \$
Librairie Renaud Bray	Livres bibliothèque	94.24 \$
Location d'outil Simplex	Location fiche épuration	12.04 \$
Machineries Serge Lemay	Réparation souffleur	34.11 \$
Oxygène Bois-Francs	Achat soudeuse et accessoires	6 035.18 \$
Pièce d'auto Allison	Pièces réparation camions de déneigement	1 369.39 \$
Robitaille Équipement	Lames souffleur et camions de déneigement	3 965.48 \$
Sel Warwick	Sel à déglacage	3 480.71 \$
VFD	Achat pièces camion #6	129.92 \$
Vivaco	Achat divers	1 209.71 \$
<b>Total</b>		<b>28 367.26 \$</b>

Sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de 28 367.26\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois de janvier 2020 relatif à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 117 755.54\$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 30 janvier 2020.

### **RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE D'UN DOSSIER**

#### **Le conseiller, Gervais Ouellette**

- La livraison du nouveau camion de déneigement est prévue dans la semaine du 17 février.

#### **Le conseiller, Pierre Lessard**

- Au conseil général de l'UPA il a été question de l'avenir de la récupération des plastiques agricoles. Présentement les plastiques agricoles de Tingwick sont recueillies mais entreposé par l'entrepreneur.

#### **La conseillère, Marjolaine Vaudreuil**

- Elle a reçu des félicitations pour le décor de la salle paroissiale.

#### **La conseillère, Céline P. Langlois**

- Rien à signaler.

#### **Le conseiller, Pierre-André Arès**

- En collaboration avec Gleason la municipalité a remis des billets de ski à l'école dans le cadre de la persévérance scolaire.
- Une réunion régionale de MADA aura lieu le 21 février prochain.
- Nouveau matériel pour des simulations au service de sécurité incendie.
- La patinoire est ouverte présentement.
- Être vigilant car il y a beaucoup de vol de motoneige dans la région.

#### **Le maire, Réal Fortin**

- Être vigilant également pour les vols de camionnette.
- Un nouveau projet de loi prévoit un élargissement de la collecte sélective.

## **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

### **Lettre d'appui Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs**

#### **La résolution numéro 2020-02-042**

Considérant que la Régie intermunicipale de restauration et de préservations des Trois-Lacs désire déposer un projet de formations sur la gestion des sols et la gestion de l'eau;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre Lessard, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick donne son appui à la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs pour son projet décrit précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2020-02-043**

#### **Autorisation Moto-Aventure Bois-Francs : Installation pancarte parcours : Pavillon Armand-Rousseau**

**Le maire, Réal Fortin mentionne qu'il a un intérêt dans le présent sujets et se retire de la table des délibérations.**

**La mairesse suppléante, Marjolaine Vaudreuil, le remplace.**

Considérant que les représentants de Moto-Aventure Bois-Francs demande l'autorisation d'installer une pancarte au Pavillon Armand-Rousseau indiquant les parcours offerts aux motocyclistes;

Considérant que le point de départ des circuits sera situé au Pavillon Armand-Rousseau;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère, Céline P. Langlois, il est résolu d'accepter la demande de Moto-Aventure Bois-Francs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Le maire, Réal Fortin revient à la table des délibérations.**

**2020-02-044**

#### **Demande de M. Denis Cloutier : modification du schéma d'aménagement et de zonage : activité commerciale en zone agricole**

Considérant que M. Denis Cloutier demande une modification au schéma d'aménagement et de zonage afin d'obtenir l'autorisation de tenir des activités commerciales en zone agricole;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de modifier son règlement de zonage et demande à la MRC d'Arthabaska de modifier son schéma d'aménagement afin d'autoriser ce genre d'activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2020-02-045**

#### **Compte-rendu et acceptation soumission location terre au 1276, Chemin Craig**

Les soumissions ont été ouvertes à 11h le jeudi 30 janvier 2020 par Chantale Ramsay, directrice générale en présences de Messieurs Réal Fortin (maire), Gervais Ouellette (conseiller), Pierre Lessard (conseiller), Pierre-André Arès (conseiller) et Mesdames Marjolaine Vaudreuil (conseillère) et Céline P. Langlois (conseillère).

Nom	Prix	Conformité
Ferme Simonetta	35\$/âcres par année (total par année 944.30\$)	Oui
Ferme Roulante	105\$/âcres par année (total par année 2 832.90\$)	Oui

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu d'accepter la soumission de Ferme Roulante au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **INSPECTEUR MUNICIPAL**

#### **2020-02-046 Conservation remorque radar : MRC d'Arthabaska**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **2020-02-047 Paiement facture arpenteur passage piétonnier rues Desharnais/Simoneau : correction de l'emplacement de la limite**

Considérant que la municipalité de Tingwick a délimité son passage piétonnier situé entre la rue Desharnais et Simoneau;

Considérant qu'un certificat de piquetage a été nécessaire pour localiser les limites de propriété;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick paie la somme de 862.31\$ à Arpentage Nord/Sud.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### **2020-02-048 Remerciement M. Éric Ouellette**

Considérant que M. Éric Ouellette a quitté ses fonctions d'opérateurs des eaux en janvier dernier;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu de remercier M. Ouellette pour l'excellent travail effectué durant ces 5 dernières années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- Centre d'entraide Contact : remerciement pour le soutien financier de la municipalité;
- Le ministre, Benoît Charette, Environnement et Lutte contre les changements climatiques : subvention de 17 187.05\$ dans le cadre du Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2019;
- MMQ : Informe qu'aucune ristourne ne sera remise pour l'année 2019;
- Fondation à notre santé : remerciement pour le soutien financier de la municipalité;
- Les journées de la persévérance scolaire du 17 au 21 février 2020;
- Bibliothèque municipale : nouvelle technologie numérique disponible : casque de réalité virtuelle

### **ADMINISTRATION**

#### **2020-02-049 Bibliothèque : montant forfaitaire 750\$ : base de données des courriels pour**

## les usagers

Il est proposé par la conseillère Céline P. Langlois, appuyé par Gervais Ouellette et résolu d’octroyer la somme de 750\$ à la bibliothèque afin qu’elle puisse construire une base de données des courriels pour les usagers.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

**2020-02-050**

### **Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – transmission de la liste des propriétés à la MRC d’Arthabaska**

Attendu la transmission d’un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2020;

Attendu que la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution autorisant la vente par la MRC d’Arthabaska en indiquant les renseignements suivants :

- les noms et qualités de toutes personnes endettées pour les taxes municipales ou scolaires;
- la désignation de tout immeuble assujetti au paiement des taxes municipales ou scolaires;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales ou scolaires;

Attendu que des propriétaires sont touchés par cette procédure, à savoir :

<b>Nom du propriétaire</b>	<b>Adresse</b>	<b>#lot et cadastre</b>	<b>Taxes municipales</b>	<b>Taxes scolaires</b>
Caroline et Yves Roux	171, Chemin Cantin	5 499 940	189.94\$	0\$
Luc Henrichon	1317, rue Sainte-Marie	5 499 991	2 022.30\$	545.10\$
Ferme Miel Pellerin SENC	70, rang 8	5 498 988	604.01\$	457.79\$

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Tingwick autorise la vente pour défaut de paiement de taxes pour les propriétés ci-dessus mentionnées et que les dossiers soient transmis à la MRC d’Arthabaska.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

**2020-02-051**

### **Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes – nomination de représentants**

Attendu la transmission d’un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2020;

Attendu que selon l’article 1023 du Code municipal du Québec, « Le secrétaire-trésorier de la municipalité locale, s’il en reçoit l’ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l’état des immeubles à être vendu par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel qu’approuvé par le conseil » ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Tingwick autorise la transmission de cet extrait à la MRC d’Arthabaska;

Que le conseil municipal de la Municipalité de Tingwick autorise la directrice générale à retirer le (les) dossier (s) dont des paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC d'Arthabaska;

Que le conseil municipal de la Municipalité de Tingwick désigne le maire, Réal Fortin ou en son absence le conseiller, Pierre Lessard à agir comme représentant de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 11 juin 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2020-02-052**

**Association forestière du sud du Québec : Mai mois de l'arbre et des forêts : projet 2020 : dons d'arbres**

Considérant que chaque année la Municipalité de Tingwick organise une journée verte et remet des arbres ainsi que du compost à ses citoyens;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu de demander des arbres gratuits à l'Association forestière du sud du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**2020-02-053**

**Passif au titre des sites contaminés**

Considérant que depuis 2015, les organismes municipaux doivent appliquer une nouvelle norme comptable, soit le chapitre SP3260 – Passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public;

Considérant cette norme, un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés doit être constaté dans les états financiers de tout organisme municipal pour les sites contaminés répondant aux critères énumérés à la note d'information du MAMOT;

Considérant que tous les immeubles appartenant à la Municipalité de Tingwick ont été recensés sur une liste avec les informations suivantes :

Numéro de matricule, adresse de l'immeuble, numéro de lot, utilisation actuelle, utilisation antérieure et le mode d'acquisition.

Considérant qu'une recherche de documents a été effectuée par l'inspecteur en bâtiment et la directrice générale pour chacun des dossiers afin de déterminer l'existence possible d'avis, de correspondance ou d'évaluation d'expert aux fins de trouver les sites de contamination potentiels parmi les propriétés de la Municipalité;

Considérant que à la suite des recherches menées par l'inspecteur en bâtiment et la directrice générale, aucun document sur l'existence d'un site potentiellement contaminé a été recensé;

Considérant qu'il n'y a aucun indice d'un site potentiellement contaminé à l'égard des usages antérieurs aux propriétés recensées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu :

Que le conseil approuve la démarche de l'inspecteur en bâtiment et la directrice générale aux fins de recenser la documentation pour chacune des propriétés de la Municipalité sur l'existence d'un site potentiellement contaminé.

Que le conseil approuve la liste des immeubles indiquant l'utilisation actuelle et antérieure et conclu que la Municipalité n'a pas de site potentiellement contaminé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-054  
- 404 -

**Service incendie : achat de matériel pour simulation d'intervention**

Il est proposé par le conseiller, Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Pierre Lessard et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise le service de sécurité incendie à effectuer l'achat de matériel pour la construction de pièces servant pour la simulation d'intervention lors de pratique.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-055

**Achat imprimant bibliothèque : 199.99\$ plus les taxes applicables**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois et résolu d'autoriser l'achat d'une imprimante pour la bibliothèque au montant de 199.99\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-056

**Formation UMQ : formation en ressources humaines : directrice générale : formation en ligne : 335\$**

Il est proposé par le conseiller Pierre Lessard, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois et résolu d'autoriser la directrice générale à assister à la formation en ligne de l'UMQ concernant les ressources humaines pour la somme de 335\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-057

**Don trousse nouveau-né (municipalité amie des enfants) : fabrication Cercle de Fermières de Tingwick (30\$)**

Considérant que dans sa politique de municipalité amie des enfants la Municipalité de Tingwick a prévu de remettre une trousse pour les nouveaux nés le tout fabriqué par les Fermières de Tingwick d'une valeur de 30\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu d'offrir ladite trousse pour tous les nouveaux nés inscrits.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-058

**Nomination de la conseillère, Céline P. Langlois : dossier de la Régie intermunicipale de préservation et de restauration des Trois-Lacs**

Considérant que la municipalité doit remplacer M. Ghislain Gagnon à titre de représentant de Tingwick à la Régie intermunicipale de préservation et de restauration des Trois-Lacs;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Marjolaine Vaudreuil, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que la Municipalité de Tingwick nomme la conseillère, Céline P. Langlois pour représenter celle-ci à la Régie intermunicipale de préservation et de restauration des Trois-Lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-059

**Garde Paroissiale St-Patrice : congrès/ralliement 13 août 2021 : vin d'honneur, pochettes et épinglettes**

Considérant que la Garde Paroissiale St-Patrice de Tingwick organise le congrès/ralliement de la Fédération des Gardes Paroissiales le 13 août 2021 et demande à la municipalité de recevoir les invités pour un vin d'honneur en leur remettant une épinglette et une pochettes représentants la municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyé par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu d'accepter la présente demande pour une somme n'excédent pas 500\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-060

### **Embauche de M. Alain Poliquin à titre d'ouvrier municipal**

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu d'embaucher M. Alain Poliquin à titre d'ouvrier municipal afin de combler un maximum de 40 heures par semaine. Le salaire et les avantages sociaux seront déterminés selon l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-061

### **Service de garde municipal : appuie au Fond culturel Arthabaskien : 507.50\$**

Considérant que le Service de garde municipal désire déposer une demande au Fonds culturel Arthabaskien pour son projet «Les journées de la culture»;

Considérant que le coût du projet total est de 1 015\$;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appuie la demande du Service de garde municipal au Fonds culturel Arthabaskien et s'engage à participer financièrement au projet pour une somme n'excédent pas 507.50\$ si celui-ci est accepté par le fonds.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-062

### **Compte-rendu et acceptation soumission vente cabanes terrain de balle**

Les soumissions ont été ouvertes à 11h le jeudi 30 janvier 2020 par Chantale Ramsay, directrice générale en présences de Messieurs Réal Fortin (maire), Gervais Ouellette (conseiller), Pierre Lessard (conseiller), Pierre-André Arès (conseiller) et Mesdames Marjolaine Vaudreuil (conseillère) et Céline P. Langlois (conseillère).

<b>Nom</b>	<b>Prix</b>	<b>Conformité</b>
Marcel Langlois	75\$ (conditionnelle à ce que la municipalité les charges avec les fourchettes de l'excavatrice)	Oui
Ferme Le Pré Gourmand	525\$	Oui
Mario Lamoureux	205\$	Oui
Michel Hinse	150\$	Oui

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre Lessard, appuyée par la conseillère Céline P. Langlois, il est résolu d'accepter la soumission de Ferme Le Pré Gourmand au prix mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2020-02-063

### **Centre de prévention suicide : offre de formation «Agir en sentinelle pour la prévention du suicide»**

Considérant que le Centre de Prévention Suicide Arthabaska-Érable offre une formation appeler «Agir en sentinelle pour la prévention du suicide»;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre Lessard, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de formation du Centre de Prévention Suicide Arthabaska-Érable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.**

Des questions sont posées sur les sujets suivants : projet d’usine de plastique agricole et circuit de Moto Aventure.

**2020-02-064**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Considérant que les sujets à l’ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Pierre Lessard, il est résolu que la présente séance soit levée. (19h35)

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

%%

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale et**  
**Secrétaire trésorière**

\_\_\_\_\_  
**Réal Fortin**  
**Maire**

%%

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu’il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2020-02-041, 2020-02-042, 2020-02-044, 2020-02-047, 2020-02-049, 2020-02-054, 2020-02-055, 2020-02-056, 2020-02-057, 2020-02-059, 2020-02-060, 2020-02-061 et 2020-02-063.**

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale & secrétaire-trésorière**

%%

**Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**

\_\_\_\_\_  
**Réal Fortin, maire**

%%